

Des formations en langues

- Néerlandais
- Néerlandais de base (en situation)
- Néerlandais de perfectionnement
- Anglais
- Anglais de perfectionnement
- Espagnol
- Italien
- Français (apprentissage de base)

Des formations en commerce et gestion

- Formation à la gestion pour les futurs indépendants et chefs d'entreprise

Des formations d'initiation à la bureautique (aucun pré-requis demandé)

- Traitement de texte WORD, tableur EXCEL, bases de données, Internet, nouveaux médias de communications électroniques, multimédia.

Des formations en informatique

- Informatique de base et technologies de l'information et de la communication
- Traitement de texte WORD
- Système d'exploitation WINDOWS Vista
- Tableur EXCEL
- Logiciel de présentation assistée par ordinateur POWERPOINT
- Gestion de bases de données ACCESS
- Traitement de l'image et infographie PHOTOSHOP
- Maintenance de l'ordinateur (configurer, diagnostiquer, réparer)
- Applications multimédia (son, texte, image 3D, vidéo, CD/DVD, web)

Des formations dans le domaine industriel

- Dessin assisté par ordinateur en deux dimensions
- Automates programmables

Des formations dans le domaine social

- Langue des signes (*)
- Initiation aux soins palliatifs (*)
- Animations pour personnes âgées
- Auxiliaire de l'enfance : accueil des enfants dans une structure collective
- Aide-ménager(ère)
- Formation complémentaire en vue de l'enregistrement comme aide-soignant(e) (*)
- Formation au langage corporel dans la communication avec l'enfant - Psychomotricité
- Aide-soignant(e)
- Aide-familial(e)

Des formations techniques et professionnelles

- Conducteur de clark frontal
- Conducteur de clark latéral

Validation des compétences

Nous validons et certifions vos compétences dans les métiers suivants :

- ▶ Aide-comptable
- ▶ Aide-ménager(ère)
- ▶ Installateur(trice) sanitaire

INSCRIPTIONS

En juillet et août 2011 :
de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h

Les autres mois de l'année :
de 9 h à 12 h
de 14 h à 17 h
(ou sur rendez-vous)

à l'Institut Saint-Henri
Ecole de Promotion sociale
rue du Commerce, 21
B - 7780 Comines

par téléphone : 056/56.00.61
(de France : 00.32.56/56.00.61)

par e-mail : isheps@skynet.be

**du lundi au vendredi jusqu'au 7 juillet 2011
et à partir du 18 août 2011**

Droit d'inscription :

50€ (*) ou 125€
par année scolaire
(*) prix réduit à certaines conditions
(se renseigner au secrétariat)

Portes ouvertes :

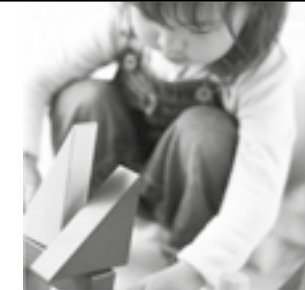
Le lundi 5 septembre
de 19h00 à 21h00

Un entretien avec le professeur permet de vous orienter vers la formation qui vous correspond



**Auxiliaire de l'enfance
Janvier 2013**

Accueil des enfants dans une structure collective



**INSTITUT SAINT-HENRI
Ecole de Promotion sociale**

Rue du Commerce, 21 - B-7780 COMINES

Téléphone : 056/56 00 61

E-mail : isheps@skynet.be

Site : <http://promsoc.saint-henri.be>

La formation vise à amener l'étudiant à :

- ▶ assumer un rôle éducatif spécifique, professionnel et complémentaire à celui des parents auprès des enfants dans le respect de leurs valeurs et du projet d'accueil;
- ▶ assurer auprès des enfants une présence stimulante et épanouissante qui favorise l'égalité des chances;
- ▶ assurer une prise en charge de l'enfant qui favorise son épanouissement sur les plans physique, psychologique et social selon un projet d'accueil répondant aux exigences du «code de qualité de l'accueil» tel que défini par la réglementation.

Dans le cadre de l'accueil en collectivité, elle vise également à développer chez l'étudiant des savoirs, savoir-faire et savoir-être relatifs :

- ▶ à la mise en place d'interventions qui facilitent le travail, en particulier la communication, avec les enfants, leurs parents, les autres intervenants ;
- ▶ au développement global des enfants :
 - ◊ santé, hygiène et prévention des accidents ;
 - ◊ organisation et gestion éducatives selon un projet d'accueil défini ;
 - ◊ mise en place d'activités créatives et d'éveil culturel ;
- ▶ à la législation, l'organisation socioprofessionnelle et la déontologie.

Auxiliaire de l'enfance : découverte du métier (60p)

L'étudiant sera capable :

en référence au profil professionnel de l'auxiliaire de l'enfance et à partir de supports écrits, oraux ou visuels ou avec le concours de travailleurs de différents terrains d'accueil de l'enfance,

en méthodologie spéciale: découverte du métier de l'auxiliaire de l'enfance

- ▶ de découvrir les missions et les tâches des auxiliaires de l'enfance en fonction de la spécificité des secteurs d'accueil ;
- ▶ de situer les activités de l'auxiliaire de l'enfance dans le champ du développement d'un accueil de qualité ;
- ▶ d'illustrer individuellement et collectivement la diversité et la spécificité du métier d'auxiliaire de l'enfance ;
- ▶ d'exprimer les conditions liées à l'exercice de cette profession, ses contraintes, ses exigences, les particularités liées au travail dans l'accueil de l'enfance ;
- ▶ de clarifier, d'expliciter ses représentations concernant les fondements du métier d'auxiliaire de l'enfance et de les confronter à celles des membres du groupe en respectant la pluralité des avis et les différentes prises de parole ;
- ▶ d'exprimer ses motivations à exercer le métier d'auxiliaire de l'enfance en identifiant ses atouts et ses limites ;
- ▶ d'expérimenter individuellement et collectivement différents modes d'expression ;
- ▶ d'expérimenter, de découvrir l'importance du travail de groupe et de s'initier au travail coopératif ;
- ▶ de découvrir l'importance des émotions dans la relation d'accueil;
- ▶ de réaliser oralement ou par écrit une synthèse à propos du métier d'auxiliaire de l'enfance en vue de poser un choix d'orientation pour les bases méthodologiques ;

en déontologie

- ▶ d'énoncer les notions théoriques de base de la déontologie professionnelle en vigueur dans les différents secteurs d'accueil de l'enfance et de les utiliser pour analyser des situations professionnelles ;
- ▶ de définir les principes de la responsabilité des auxiliaires de l'enfance tant vis-à-vis des bénéficiaires que des employeurs ou de la mission donnée au service ou à l'institution.

Stage d'observation (24 périodes)

L'étudiant sera capable :

- en fonction de son niveau de formation, dans une structure collective d'accueil d'enfants ou un lieu adapté à un accueil à caractère familial ;
- ▶ d'observer les réalités de la pratique professionnelle au départ d'une grille d'observation ;

- ▶ de citer ses atouts et ses limites dans le cadre de la fonction d'auxiliaire de l'enfance ;
- ▶ de collecter des données qui rendent compte de situations d'accueil d'enfants ;
- ▶ d'en faire rapport.

Accueil des enfants dans une structure collective – bases méthodologiques (120p)

Communication

L'étudiant sera capable :

- au départ d'exemples et/ou de mises en situation d'accueil à caractère collectif (l'accueil, accueil au quotidien, fin de séjour),
- ▶ d'énoncer et de décrire les mécanismes essentiels de la communication verbale et non verbale chez l'adulte et chez l'enfant et d'en repérer les obstacles ;
- ▶ d'énoncer les caractéristiques essentielles de la dynamique des groupes adaptées aux groupes d'enfants, y compris les situations de tension et de conflit ;
- ▶ de proposer des réponses pour résoudre ces situations de tension ou de conflit et pour prendre en compte l'expression des émotions;
- ▶ de proposer des réponses favorisant le développement optimal des capacités de communication de l'enfant dans une optique d'égalité des chances et de non-discrimination liée au genre (masculin-féminin), aux cultures, ... ;
- ▶ d'énoncer les mécanismes essentiels de la communication appliqués aux relations de travail : parents, collègues, supérieurs hiérarchiques, ...;
- ▶ de situer son intervention dans le cadre d'un travail en équipe.

Psychologie du développement de l'enfant

L'étudiant sera capable :

- dans une optique de développement global de l'enfant, particulièrement entre 2 ans et demi et 12 ans, au départ d'une ou de plusieurs situations concrètes d'accueil d'enfants à caractère collectif,
- ▶ de décrire les principales étapes du développement social, affectif et psychomoteur de l'enfant ;
- ▶ d'analyser au cours de ces différentes étapes le rôle «moteur» de toute situation éducative au quotidien (jeu, repas, repos, ...), l'acquisition de l'autonomie et son importance tant du point de vue individuel que du point de vue social, les influences de la relation adulte-enfant et de la relation entre pairs;
- ▶ de dégager les attitudes et les initiatives susceptibles de favoriser un développement optimal psychomoteur et psychosocial de l'enfant quels que soient son sexe et ses cultures dans une optique d'égalité des chances, en prenant distance par rapport aux principes et valeurs issus de sa propre éducation et en évitant tout stéréotype.

Méthodologie spéciale : santé, soins et hygiène appliqués aux enfants

L'étudiant sera capable :

- en s'appuyant sur des notions de base relatives à la diététique, l'anatomie, aux systèmes respiratoire et circulatoire ainsi qu'aux besoins physiologiques de l'enfant aux différentes étapes de son développement, et avec le souci de l'autonomie progressive de l'enfant, au départ de situations d'accueil à caractère collectif,
- ▶ d'observer au quotidien l'état de santé et l'hygiène de l'enfant et d'assurer ses besoins comme par exemple, la toilette, la prise d'aliments, le change, le sommeil ;
- ▶ d'identifier, en tenant compte du contexte culturel les actes et les moments importants de la vie quotidienne pour une éducation à l'hygiène et à la santé, les conditions pratiques ainsi que les attitudes et comportements qui favorisent cette éducation ;
- ▶ de décrire :
 - les vaccins obligatoires et nécessaires ;
 - les symptômes des maladies infantiles courantes et des blessures les plus fréquemment rencontrées ;
 - les réponses adéquates à y apporter et les limites de son intervention;
 - les mesures prophylactiques éventuelles à prendre ;
 - les composantes d'une pharmacie de base ;
- ▶ d'établir des menus et collations types adaptés aux enfants accueillis ;
- ▶ d'assurer les conditions d'un environnement sain et sûr, tant en ce qui concerne le cadre matériel que les habitudes de vie et en vue de prévenir les accidents, d'identifier les sources de danger ainsi que les risques à éviter pour l'enfant;
- ▶ de réagir de manière adéquate aux blessures bénignes (petites plaies, brûlure, piqûre, saignement de nez, crampes, contusion,...) et aux malaises fréquents des enfants (maux de tête, état fébrile, insolation, intoxication, constipation,...);
- ▶ face à une situation d'urgence (évanouissement, étouffement,...), de relever les procédures et les gestes à poser pour éviter le «suraccident» et alerter les services de secours;

- ▶ de mettre en oeuvre des démarches qui font participer progressivement l'enfant à sa propre sécurité.

Méthodologie spéciale : organisation et gestion éducatives

L'étudiant sera capable :

- en tenant compte de la diversité des cultures et des réalités socio-économiques (sans discrimination) ainsi que de la spécificité de la dynamique du projet d'accueil dans un lieu à caractère collectif,
- ▶ de reconnaître les valeurs et les habitudes éducatives des familles, les valeurs professionnelles de l'accueillant(e) et le cas échéant du service, et de les prendre en compte dans une gestion différenciée des activités éducatives quotidiennes;
- ▶ de discerner les informations relatives au vécu quotidien ainsi qu'aux habitudes des enfants à transmettre pour assurer la continuité et la stabilité dans leur prise en charge :
 - lors du 1^{er} accueil ;
 - au moment de l'arrivée ;
 - au moment du départ ;
 - quand un relais se fait avec les parents, un proche de l'enfant, un autre membre de la structure d'accueil ;
 - en fin de séjour ;
- ▶ de décrire les conditions, attitudes et comportements qui favorisent un climat relationnel chaleureux et sécurisant dans la relation :
 - de l'accueillant(e) avec chaque enfant ;
 - de l'accueillant(e) avec les enfants entre eux ;
 - des enfants entre eux ;
 - de l'accueillant(e) avec les parents ;
- ▶ d'organiser le déroulement de journées d'enfants (accueil, repas, change, jeu, retour) en tenant compte :
 - du nombre d'enfants ;
 - de leur niveau de développement, de leurs préférences et de leurs intérêts ;
 - des rythmes biologiques liés à l'âge de chaque enfant en matière de veille et de sommeil ; d'alimentation, d'activité ;
 - des souhaits ainsi que des habitudes éducatives et culturelles des parents ;

Activités créatives et d'éveil culturel

L'étudiant sera capable :

- en tenant compte du nombre d'enfants, de leur niveau de développement, de leurs préférences et de leurs intérêts,
- en tenant compte de la diversité des valeurs et des habitudes éducatives liées aux cultures ainsi qu'aux réalités socio-économiques des enfants accueillis, sans discrimination de genre,
- ▶ de concevoir, d'expérimenter, d'évaluer et d'ajuster des activités créatives et d'éveil culturel telles que, par exemple éveil musical, conte, lecture, expression corporelle et artistique, jeux, ... ;

Déontologie, législation et organisation socioprofessionnelle

L'étudiant sera capable :

- en intégrant les règles déontologiques propres à sa fonction,
- ▶ d'énoncer le sens des règles de la confidentialité et du secret professionnel partagé et de les appliquer aux situations vécues lors des activités d'enseignement;
- ▶ de décrire les obligations liées à sa fonction :
- ▶ en relation avec les parents :
 - respect des engagements contractuels et quotidiens ;
 - respect du secret professionnel et de la vie privée ;
 - respect des valeurs, des croyances et des références culturelles, notamment dans le cadre du projet éducatif ;
- ▶ en relation avec la structure d'accueil à caractère collectif :
 - respect des engagements contractuels et quotidiens ;
 - respect du projet éducatif et du règlement d'ordre intérieur (projet d'accueil) ;
 - transmission des informations professionnelles ;
- ▶ relever d'éventuels signes de maltraitance en concertation avec le(s) responsable(s) du milieu d'accueil ;
- ▶ de mesurer l'importance pour l'activité professionnelle de l'accueillant(e) :
 - de la formation continuée,
 - de l'analyse de la pratique avec d'autres professionnels de façon à prendre une distance critique par rapport aux situations rencontrées et à ses propres idées,
 - de la connaissance de son cadre légal et statutaire.

Déontologie professionnelle (40 p)

L'étudiant sera capable, en intégrant les règles déontologiques propres à sa fonction, à partir de situations professionnelles :

- ▶ de situer les limites entre vie privée et vie professionnelle (horaires de prise en charge des enfants, protection de l'espace familial) ;
- ▶ de repérer comment ses propres références influencent la mise en œuvre de l'accueil des enfants ;
- ▶ d'évaluer l'application des règles déontologiques notamment de la confidentialité et du secret professionnel partagé ;
- ▶ d'approfondir les obligations liées à sa fonction :
 - en relation avec les parents :
 - respect des engagements contractuels et quotidiens (horaires de prise en charge des enfants, ...) ;
 - respect du secret professionnel et de la vie privée ;
 - respect des valeurs, des croyances et des références culturelles, notamment dans le cadre du projet éducatif ;
 - en relation avec la structure d'accueil :
 - respect des engagements contractuels et quotidiens ;
 - respect du projet éducatif et du règlement d'ordre intérieur (projet d'accueil) ;
 - transmission des informations professionnelles ;
- ▶ de situer son intervention dans le cadre d'une équipe de travail ;
- ▶ de mesurer l'importance pour l'identité professionnelle de l'auxiliaire, de la formation continuée, de l'analyse de la pratique avec d'autres professionnels, de façon à prendre une distance critique par rapport aux situations rencontrées et à ses propres idées.

Approfondissement théorique (200 p)

Communication

- L'étudiant sera capable au départ d'exemples et/ou de mises en situation d'accueil,
- ▶ d'intégrer les mécanismes essentiels de la communication verbale et non verbale en tenant compte de l'environnement familial, social et culturel ;
 - ▶ de caractériser les principes d'organisation et de fonctionnement des structures favorisant la communication ;
 - ▶ de mettre en évidence les éléments facilitateurs et perturbateurs de la communication, y compris les troubles sensoriels et/ou affectifs de l'enfant.

Psychologie du développement de l'enfant

L'étudiant sera capable, dans une optique de développement global de l'enfant,

- ▶ de décrire les principales étapes du développement de l'enfant sous les aspects affectif, relationnel, psychomoteur, cognitif ;
- ▶ d'identifier les signes et comportements qui pourraient être révélateurs d'un trouble dans le développement de l'enfant ;
- ▶ de décrire les types de handicap les plus fréquemment rencontrés.

Psychopédagogie appliquée

L'étudiant sera capable, en référence aux principaux courants des sciences de l'éducation et en privilégiant les courants de pédagogie active, de définir le concept de projet éducatif, d'en mesurer les implications pour les divers acteurs de l'éducation de l'enfant.

Méthodologie spéciale : éducation à la santé

L'étudiant sera capable, en s'appuyant sur des notions de base relatives à la diététique, l'anatomie, aux systèmes respiratoire et circulatoire ainsi qu'aux besoins physiologiques de l'enfant aux différentes étapes de son développement, et avec le souci de l'autonomie progressive de l'enfant,

- ▶ d'observer au quotidien et d'analyser l'état de santé et l'hygiène de l'enfant ;
- ▶ d'assurer les besoins fondamentaux de l'enfant : toilette, prise d'aliments, change, sommeil ;
- ▶ de promouvoir, en tenant compte du contexte culturel,
 - les actes et les moments importants de la vie quotidienne pour une éducation à l'hygiène et à la santé ;
 - les conditions pratiques ainsi que les attitudes et comportements qui favorisent cette éducation ;
- ▶ d'analyser des menus et collations types adaptés aux enfants accueillis ;
- ▶ de concevoir un environnement sain et sûr, tant en ce qui concerne le cadre matériel

que les habitudes de vie, en vue de favoriser le bien-être des enfants accueillis dans le respect des normes et réglementations en vigueur ;

- ▶ face aux situations les plus courantes de blessure, malaise ou d'urgence, d'appliquer les procédures et les gestes adéquats ;
- ▶ de mettre en œuvre et de justifier des démarches qui font participer progressivement l'enfant à sa propre sécurité.

Législation et organisation socioprofessionnelle

L'étudiant sera capable :

- ▶ de définir les notions essentielles de droit relatives au domaine de l'enfance, comme par exemple, la protection de la jeunesse, l'adoption, le divorce et la garde d'enfants ;
- ▶ d'avoir une vue d'ensemble de l'organisation et des réglementations propres aux institutions qui régissent le secteur de l'enfance, tels que l'ONE, l'enseignement, l'aide à la jeunesse ;
- ▶ de situer ces structures et d'expliquer leur rôle à l'intérieur du secteur de l'enfance ;
- ▶ de définir les principaux éléments de la législation du travail applicable à l'auxiliaire de l'enfance.

Accueil de l'enfant à domicile et en collectivité – approfondissement méthodologique (100 p)**Méthodologie spéciale : organisation et gestion éducatives**

L'étudiant sera capable, y compris pour des enfants malades ou présentant un handicap, en tenant compte de la diversité des cultures et des réalités socio-économiques (sans discrimination) ainsi que de la spécificité de la dynamique du projet d'accueil dans un lieu à caractère familial ou collectif,

- ▶ de décrire les caractéristiques d'un environnement matériel adapté et sûr pour les enfants, dans le respect des normes et réglementations en vigueur en tenant compte des caractéristiques du groupe d'enfants : leur nombre, leurs niveaux de développement, leurs besoins spécifiques et leurs activités ;
- ▶ de mettre en lien les éléments constitutifs d'un projet d'accueil et l'action éducative développée et/ou à développer auprès des enfants ;
- ▶ de pratiquer l'écoute active dans le recueil et la transmission d'informations relatives au vécu quotidien ainsi qu'aux habitudes des enfants pour assurer la continuité et la stabilité dans leur prise en charge ;
- ▶ d'approfondir l'organisation et le déroulement de journées d'enfants (1er accueil, accueil, repas, change, jeu, retour) en tenant compte :
 - du nombre d'enfants ;
 - de leurs niveaux de développement, de leurs besoins spécifiques, de leurs préférences, de leurs intérêts ;
 - des rythmes biologiques liés à l'âge de chaque enfant en matière de veille et de sommeil, d'alimentation, d'activité ;
 - des souhaits ainsi que des habitudes éducatives et culturelles des parents ;
- ▶ d'évaluer les conditions, attitudes et comportements mis en place en vue de développer un climat relationnel chaleureux et sécurisant dans la relation :
 - de l'auxiliaire avec chaque enfant ;
 - de l'auxiliaire avec les enfants entre eux ;
 - des enfants entre eux ;
 - de l'auxiliaire avec les parents.

Activités créatives et d'éveil culturel

L'étudiant sera capable en tenant compte du nombre d'enfants, de leurs niveaux de développement, de leurs besoins spécifiques, de leurs préférences et de leurs intérêts, de la diversité des valeurs et des habitudes éducatives liées aux cultures ainsi qu'aux réalités socio-économiques des enfants accueillis, sans discrimination de genre,

- ▶ de concevoir, d'expérimenter et d'évaluer des activités créatives et d'éveil culturel telles que lecture et conte, éveil musical, expression artistique, jeu, ...

Méthodologie du travail en équipe

L'étudiant sera capable :

- ▶ d'identifier les composantes et les mécanismes liés au travail en équipe tels que la communication, l'influence, la prise de décision en groupe, les normes de groupe ;
- ▶ de développer des attitudes qui favorisent le fonctionnement du travail en équipe et, principalement, l'écoute et la communication, telles que :
 - s'exprimer en "je" ;
 - différencier les faits des interprétations ;
 - reformuler sans interpréter ;
 - respecter les différences d'opinion ;
 - participer activement aux réunions et respecter les décisions prises ;
 - rendre compte de ses observations sur le terrain sous forme de notes ou de

rapports d'observation.

Méthodologie : garde d'enfant malade

L'étudiant sera capable :

- ▶ de recueillir auprès des parents les informations habituelles à toute situation de garde à domicile et relatives à l'état de santé de l'enfant, aux signes éventuels à surveiller, aux soins à apporter, ...
- ▶ d'assurer une présence attentive et sécurisante ;
- ▶ d'améliorer le confort et le bien-être de l'enfant malade ;
 - en aménageant son environnement de façon optimale ;
 - en lui apportant les soins d'hygiène et les soins médicaux simples, requis par son état, comme par exemple : hydratation et alimentation adéquates, propreté des linges, prise de médicaments dans le respect des posologies, prise de température, friction, ... ;
- ▶ d'adapter les activités de l'enfant et celles qu'il propose en fonction de la pathologie ou du handicap ;
- ▶ d'assurer le relais des observations et des informations auprès des parents ou d'autres intervenants (médecin, service, ...).

Accueil des enfants durant leur temps libre – approfondissement méthodologique (100 p)**Méthodologie spéciale : organisation et gestion éducatives**

L'étudiant sera capable, y compris pour des enfants atteints d'une maladie ou présentant un handicap, en tenant compte de la diversité des cultures et des réalités socio-économiques (sans discrimination) ainsi que de la spécificité de la dynamique du projet d'accueil dans l'accueil durant le temps libre,

- ▶ de décrire les caractéristiques d'un environnement matériel adapté et sûr pour les enfants, dans le respect des normes et réglementations en vigueur en tenant compte des activités en cours, des caractéristiques du groupe d'enfants (nombre, âge, niveau de développement, besoins spécifiques, ...) ;
- ▶ de mettre en lien les éléments constitutifs d'un projet d'accueil et l'action éducative développée et/ou à développer auprès des enfants ;
- ▶ d'assurer le relais dans le recueil et la transmission d'informations relatives au vécu des enfants avec les différents partenaires (parents, enseignants, animateurs, ...) pour assurer la continuité et la stabilité dans leur prise en charge ;
- ▶ d'organiser le déroulement des temps d'accueil pour favoriser l'accompagnement de chaque enfant en tenant compte :
 - du nombre d'enfants ;
 - de leurs niveaux de développement, leurs besoins spécifiques, leurs préférences, leurs intérêts ;
 - des rythmes biologiques liés à l'âge de chaque enfant en matière de veille et de sommeil, d'alimentation, d'activité, ...
 - des souhaits ainsi que des habitudes éducatives et culturelles des familles ;
- ▶ d'évaluer les conditions, attitudes et comportements mis en place en vue de développer un climat relationnel chaleureux et sécurisant dans les relations :
 - avec chaque enfant ;
 - avec les enfants entre eux ;
 - des enfants entre eux ;
 - avec les parents et autres intervenants.

Pratiques d'animation et accompagnement du temps libre

L'étudiant sera capable, y compris pour des enfants atteints d'une maladie ou présentant un handicap, en tenant compte de la diversité des valeurs et des habitudes éducatives liées aux cultures ainsi qu'aux réalités socio-économiques des enfants accueillis, sans discrimination de genre, en tenant compte :

- du nombre d'enfants ;
- de leur niveau de développement, de leurs préférences et de leurs intérêts ;
- du moment de vie durant lequel se déroule l'accueil (temps de midi, fin de journée, ...) ;
- ▶ de concevoir, d'expérimenter et d'évaluer des activités qui permettent aux enfants d'agir et d'interagir de manière autonome, d'explorer, d'expérimenter et de créer :
 - mise en place des conditions qui favorisent l'émergence de jeux libres et spontanés ;
 - mise en place d'activités créatives et d'animation telles que éveil musical, conte, lecture, expression corporelle, expression artistique, jeux, ... ;
 - conception d'activités de détente ;
 - développement d'une alternance entre moments d'activités collectives, en petits groupes et individualisées.

Méthodologie du travail en équipe

L'étudiant sera capable :

- ▶ de se situer au sein d'une équipe :
 - ◊ repérer les rôles et fonctions des différents membres;
 - ◊ repérer ses modes de fonctionnement au sein du groupe ;
 - ◊ développer sa participation aux échanges et prises de décision ;
- ▶ de développer des attitudes qui favorisent le fonctionnement du travail en équipe telles que :
 - ◊ assurer le relais de l'information ;
 - ◊ clarifier la répartition des tâches ;
 - ◊ développer la coopération et la co-responsabilité ;
- ▶ de rendre compte de ses observations sur le terrain sous forme de notes ou de rapport d'observation.

Stage d'insertion (200 p)

L'étudiant sera capable, à partir de situations professionnelles vécues sur le terrain,

- ▶ de décrire la structure institutionnelle dans ses principales composantes :
 - ◊ identifier le projet d'accueil ;
 - ◊ identifier les règles de fonctionnement du lieu d'accueil ;
 - ◊ relever les valeurs et habitudes éducatives de la structure d'accueil ;
- ▶ d'élaborer son action en lien avec le projet d'accueil ;
- ▶ de prendre part à des réunions d'équipe ou à défaut, de prendre connaissance des décisions prises par l'équipe ;
- ▶ de décrire sa participation à l'organisation des activités (pédagogiques, sociales, ludiques, relaxantes, occupationnelles, ...) adaptées aux enfants accueillis ;
- ▶ d'identifier et d'explicitier le sens donné aux activités et aux tâches quotidiennes ;
- ▶ de découvrir et d'analyser les phénomènes propres au fonctionnement d'un groupe d'enfants et de l'équipe de travail ;
- ▶ de décrire des situations d'accueil d'enfants et d'en amorcer l'analyse à partir des acquis théoriques et méthodologiques de son niveau d'études ;
- ▶ de relever en quoi ses pratiques de travail privilégient le développement de l'enfant, son autonomie et sa socialisation et respectent les règles déontologiques propres à sa fonction ;
- ▶ de préciser ses limites personnelles sur le plan professionnel.

Le personnel chargé de l'encadrement a pour fonction :

- ▶ d'amener l'étudiant à établir des liens entre les contenus méthodologiques de la formation et la description de ses observations sur le terrain ;
- ▶ de négocier avec l'étudiant et le milieu d'accueil, les termes du contrat de stage en fonction des items du programme de l'étudiant ;
- ▶ de gérer le suivi des activités de stage et les contacts avec le milieu d'accueil concerné ;
- ▶ de définir la démarche attendue, d'annoncer les critères et les modalités d'évaluation et d'évaluer les productions de l'étudiant en fonction des items contenus dans les capacités terminales ;
- ▶ de rappeler à l'étudiant la distinction entre les faits observés et les interprétations personnelles ;
- ▶ d'encadrer l'insertion de l'étudiant et d'évaluer ses apprentissages par rapport aux finalités et aux capacités terminales de l'unité de formation ;
- ▶ d'accompagner l'étudiant dans une perspective évolutive et de l'amener à se fixer des objectifs.

Stage d'intégration (200 p)

L'étudiant sera capable, à partir de situations professionnelles vécues sur le terrain,

- ▶ de mettre en pratique les acquis théoriques et méthodologiques de son niveau d'études ;
- ▶ de décrire et d'appréhender le fonctionnement du milieu d'accueil et plus particulièrement son projet d'accueil ;
- ▶ de collecter les informations requises pour les actes spécifiques par l'observation et le questionnement de l'équipe ;
- ▶ d'identifier les différents acteurs agissant dans la structure institutionnelle (public accompagné et travailleurs) ;
- ▶ d'élaborer, de mettre en œuvre et d'évaluer des situations d'accueil ;
- ▶ de participer avec l'équipe à l'évaluation et à l'évolution du projet d'accueil ;
- ▶ de questionner le projet d'accueil de l'institution à la lumière des pratiques quoti-

diennes et du code de qualité de l'accueil de l'ONE, ... ;

- ▶ de transmettre à l'équipe des informations de façon orale et écrite ;
- ▶ d'inscrire ses activités dans un travail d'équipe, de tenir compte des demandes de l'équipe et de justifier sa réponse personnelle ;
- ▶ d'utiliser un vocabulaire adapté à la profession, au terrain de stage et au public accompagné ;
- ▶ d'établir une relation constructive dans l'interaction avec le public et le personnel encadrant ;
- ▶ de poser les limites entre sphère professionnelle et privée ;
- ▶ de décrire et d'analyser des situations, c'est-à-dire :
 - ◊ choisir des moments significatifs où il est impliqué ;
 - ◊ préciser ce qui le "touche", ce qui le préoccupe, notamment en référence à la déontologie ;
 - ◊ relater ses observations en tenant compte du contexte et distinguer faits observés, interprétations et jugements ;
 - ◊ déceler ce qu'il suscite par sa présence et ses interventions ;
 - ◊ proposer et justifier des pistes d'action, de remédiation et d'évaluation de son action ;
- ▶ de se questionner sur son identité professionnelle notamment au sein d'une équipe pluridisciplinaire ;
- ▶ de situer la place et de repérer les enjeux de sa fonction éducative spécifique en lien avec les autres acteurs ;
- ▶ de développer une réflexion sur la qualité des actions menées dans le cadre des projets individuels et collectifs.

Le personnel chargé de l'encadrement a pour fonction :

- ▶ d'amener l'étudiant à établir des liens entre les contenus méthodologiques de la formation et la description et l'analyse de ses observations sur le terrain ;
- ▶ de négocier avec l'étudiant et le milieu d'accueil, les termes du contrat de stage en fonction des items du programme de l'étudiant ;
- ▶ de gérer le suivi des activités de stage et les contacts avec le milieu d'accueil concerné ;
- ▶ de définir la démarche attendue, d'annoncer les critères et les modalités d'évaluation et d'évaluer les productions de l'étudiant en fonction des items contenus dans les capacités terminales ;
- ▶ de rappeler à l'étudiant la distinction entre les faits observés et les interprétations personnelles ;
- ▶ d'encadrer l'intégration de l'étudiant et d'évaluer ses apprentissages par rapport aux finalités et aux capacités terminales de l'unité de formation ;
- ▶ d'accompagner l'étudiant dans une perspective évolutive.

Stage en centre de vacances (180 p)

L'étudiant sera capable, dans le respect de la déontologie propre à sa future fonction et du projet d'accueil du centre de vacances, dans les limites de sa mission et des contraintes institutionnelles,

- ▶ de mettre en œuvre, dans un environnement réel, les compétences acquises dans le cadre des activités d'enseignement suivies ;
- ▶ de développer ses facultés d'adaptation ;
- ▶ de s'intégrer au travail de l'équipe en termes de préparation, de gestion et d'évaluation des activités ;
- ▶ de développer ses compétences organisationnelles ;
- ▶ de développer ses compétences relationnelles tant avec les adultes qu'avec les enfants ;
- ▶ de prendre des initiatives ;
- ▶ d'utiliser les techniques et les outils méthodologiques acquis au cours de ses études ;
- ▶ de préparer, de prendre en charge et d'évaluer l'accueil, l'animation et la gestion de groupes d'enfants dans un centre de vacances en tenant compte de leurs besoins et de leurs projets ;
- ▶ de rédiger un rapport de stage en mettant en évidence ses activités et la spécificité de sa fonction ;

Le personnel chargé de l'encadrement aura pour mission :

- ▶ de communiquer à chaque étudiant le règlement reprenant les conditions de stage ;
- ▶ de déterminer avec l'étudiant le lieu de stage et de favoriser son intégration ;
- ▶ de gérer les contacts avec les structures d'accueil des centres de vacances et, le cas échéant, d'assurer un rôle de médiateur ;
- ▶ d'accompagner, de superviser et d'assurer le suivi du stage ;
- ▶ de guider l'étudiant dans la préparation, la gestion et l'évaluation des situations d'accueil ;
- ▶ de transmettre les critères d'évaluation et d'évaluer les productions de l'étudiant ;
- ▶ de provoquer chez l'étudiant une réflexion sur les accueils réalisés et leur révision éventuelle.

Epreuve intégrée de la section auxiliaire de l'enfance (40 p)

L'étudiant sera capable, à partir de situations professionnelles concrètes, dans le respect des règles déontologiques,

- ▶ de réaliser un travail relatif à une problématique ou à une thématique particulière relevant du travail pédagogique spécifique à l'accueil de l'enfance (projet d'accueil, travail en équipe, animation particulière, ...).

Le travail devra comporter :

- ▶ un questionnaire de départ en lien avec sa pratique d'auxiliaire de l'enfance ;
- ▶ une approche méthodologique et théorique de la (des) question(s) ;
- ▶ la description et l'analyse de pratiques développées en rapport avec la (les) question(s) posée(s) ;
- ▶ des pistes d'intervention relatives à la ou aux questions de départ.

Le personnel chargé de l'encadrement a pour fonction, en référence aux capacités terminales,

- ▶ de définir la forme, le contenu et les critères d'évaluation du travail demandé et de les transmettre aux étudiants ;
- ▶ d'évaluer la pertinence des projets de travail ;
- ▶ d'assurer un suivi collectif et/ou individuel des étudiants inscrits et de les aider à réaliser leur travail.